

LA FEUILLE BÉVILLOISE PREND UN NOUVEL ÉLAN !

mars 2022 - n°25

LA VIE CONTINUE

L'année 2021 a été éprouvante pour tous. Pour les familles, pour les personnes seules, pour ceux qui ont craint pour leur emploi, pour les enfants et les adolescents. Chacun a réagi avec sa sensibilité, mais les conditions nous privent encore d'une partie de notre liberté.

La municipalité remercie un fois encore tous les personnels de santé qui ont pris une part active dans la lutte contre la pandémie, ainsi que les bénévoles qui les ont aidés.

Et pour autant, relevons le défi ! L'équipe municipale a travaillé et s'attache à mener les engagements pris auprès de vous en 2020.

Le premier engagement est celui de la **sécurité des déplacements**. Plusieurs comptages de vitesse et de trafic ont été réalisés en 2021. Cela a permis de valider plusieurs aménagements de sécurité. Chicanes, zones « 30 km/h », réfection de passages pour piétons, rétrécissements de chaussée, modification des règles de priorité à certains carrefours, trottoirs stabilisés, ... sont en place. Il est dommage d'être obligé d'investir dans ces aménagements pour calmer les ardeurs de quelques automobilistes, inconscients des risques qu'ils prennent et du danger potentiel que représente leur comportement.

La **sécurité incendie** est une préoccupation majeure. Les pompiers volontaires de notre centre de secours, réalisent chaque année un diagnostic fonctionnel des poteaux d'incendie. La société Véolia mesure les débits et pressions de sortie. Nous réparons, changeons au fur et à mesure ce qui doit l'être pour assurer que les bornes soient fonctionnelles en cas de besoin.

A la Halle des sports nous avons installé des trappes de désenfumage et un répéteur d'alarme incendie. Cet espace est donc conforme aux exigences de la sécurité.

Les épisodes pluvieux fréquents et violents que nous avons connus en 2021 peuvent se répéter. Il faut donc **prévenir les risques d'inondation**. Nous avons rassemblé de nombreux plans, documents et témoignages d'habitants de Béville sur le réseau d'eau pluviale. Les premiers aménagements sont engagés et votés au budget 2022, pour une réalisation au printemps, rue de Verdun et rue de Luet.

Même si les lotissements construits depuis 1980 « n'envoient » pas d'eau pluviale dans les réseaux, c'est la force et l'intensité des pluies qui posent un problème aujourd'hui.

Nous préservons le **patrimoine communal** avec la réfection de la toiture de la mairie. Ces travaux sont prévus depuis plusieurs années et ils ne peuvent plus attendre. Les financements alloués par le Conseil Départemental et l'État devraient couvrir près de 50% du montant de la facture. Avec la souscription publique que nous lançons avec la Fondation du Patrimoine, nous espérons réunir des fonds supplémentaires. Si nous atteignons 10 000 euros de collecte, nous pourrions solliciter une subvention supplémentaire de 15 à 20% auprès de la Région Centre Val de Loire.

Nous investissons dans l'**économie locale** et le logement. La commune a acquis l'ancienne pharmacie située au cœur du village, 24 Grande Rue. Les procédures administratives sont achevées et la démolition de la grange donnera accès à l'espace de l'ancien jardin. Il sera aménagé en parking avec des matériaux filtrants. Le rez-de-chaussée sera réhabilité en local commercial et les étages en petits logements. L'avenir se prépare tous les jours et c'est avec votre soutien que nous menons ces projets avec prudence, maîtrise des impôts locaux mais détermination.

Éric SÉGARD

Maire de Béville-le-Comte

Vice-président de la CCPEIdF



Le taux des taxes locales n'a pas augmenté depuis 2016. Malgré tout, des choix d'investissements sont établis chaque année, pour l'année suivante. Cela permet d'étudier différentes solutions techniques, de comparer les devis et d'effectuer les recherches de subventions pour établir un plan de financement optimum qui préserve notre autonomie financière.

Rappel : les dons à la Fondation du Patrimoine ouvrent droit à un crédit d'impôt égal à 66% si vous êtes un particulier, 60% si vous êtes une entreprise.

RETOUR EN IMAGES

La situation sanitaire en 2021 a conduit à l'annulation de nombreuses manifestations prévues. Les associations proposent en effet chaque année plus de 40 évènements. Les commémorations du 8 mai 1945 et du 11 novembre 1918 se sont déroulées dans un format réduit, pour ne pas oublier ces moments qui ont ponctué notre histoire.



Victoire du 8 mai 1945



Fête Nationale / 14 juillet 2021



Forum des associations / 4 septembre 2021



Troc de plantes / 10 octobre 2021



Le Timbre fait son cinéma ! / 25 & 26 sept 2021



Club méritant section jeunes foot / 5 nov 2021





Bourse aux jouets / 7 novembre 2021



Commémoration du 11 novembre 1918



Foire Expo Artisanale / 21 novembre 2021



Récital de Noël / 5 décembre 2021



Distribution des colis seniors / 17 décembre 2021

Arbre de Noël (Comité des fêtes & APE) / 19 déc 2021



Exercice de sécurité / 19 décembre 2021





AGENCE POSTALE COMMUNALE

1 Grande rue (Face à la pharmacie)

Ouverture :

Du lundi au vendredi de 15h à 18h
Samedi de 9h à 12h.

ORDURES MÉNAGÈRES ET TRI SÉLECTIF

Les collectes OM par le SICTOM ont lieu chaque mercredi. Les bacs du tri sélectif sont ramassés 1 mercredi sur 2, les semaines impaires. Les bacs seront sortis la veille et rentrés le soir, après la collecte. Le SICTOM de la Région d'Auneau ne collecte pas les déchets déposés hors des bacs. Sur demande et après autorisation du SICTOM RA, vous pouvez acquérir des sacs en plastique de couleur rouge avec le logo du SICTOM. Le tarif de ces derniers comprendra les mêmes coûts que ceux appliqués pour les forfaits des bacs. Ce sont les seuls sacs collectés hors des bacs.

Il y a encore des erreurs de tri ; pas de petits emballages en plastique, pas de verre, pas d'emballages en polystyrène. Pas de ferraille, ni sacs, ni autres déchets comme de vieux jouets, sac à main, ... ils seront à déposer à la déchetterie.

Ouverture de la déchetterie de Roinville (gérée par Chartres Métropole) :

Lundi, Mardi, Jeudi, Vendredi et Samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h. Le Dimanche matin de 9h à 12h. Le volume autorisé par porteur et par jour est d'1 m3.

Demandez votre carte d'accès par téléphone au 02 37 36 16 77 ou par internet : www.chartres-metropole.fr/responsable/dechets/dechetteries/demande-dune-carte-daces/

SICTOM de la Région d'Auneau : 4 rue de la République - 28150 OUARVILLE - 02 37 22 17 37
www.sictom-region-auneau.com - contact@sictom-region-auneau.com

BORNE DE RECHARGE ÉLECTRIQUE RUE PINCELOUP

Pour accéder au service de charge, vous devez aujourd'hui être en possession d'un badge délivré par un opérateur de mobilité (liste sur www.energie28.fr/pages/le-service-des-bornes-de-charge-52.html)

Les modalités d'accès changent dans les mois à venir, le badge sera accessible via une application téléphonique avec ou sans abonnement. Plus d'info sur www.modulo-energies.fr/usagers.html



Annexe de la mairie de Béville-le-Comte

Permanences des assistantes sociales, sur rendez-vous 02 37 20 14 42 :

★ 1er mardi du mois, de 9h à 12h

★ 3ème mardi du mois, de 14h à 17h

Également à GALLARDON : mardi de 9h à 12h et jeudi de 13h30 à 16h30.

Permanences sans rendez-vous :

CHARTRES, 39 rue des Vieux Capucins, du lundi au jeudi de 13h30 à 17h et vendredi de 13h30 à 16h - 02 30 20 14 14 - sas.c3@eurelien.fr

Permanences de la puériculture (PMI) :

Jeudi de 9h30 à 11h à l'annexe de la mairie de Béville-le-Comte, 02 37 20 14 86.



LA MÉDIATHÈQUE

8 rue du Four à Pain
02 37 31 72 97
bibliotheque.beville@orange.fr

Ouverture :

Mardi et vendredi de 15h à 18h

Mercredi de 10h à 12h et de 15h à 18h

Samedi de 10h à 12h et de 14h à 17h (fermée le 1^{er} samedi du mois)

Activités proposées les vendredis pour les adultes et lectures aux enfants les mercredis..

ESPACES VERTS

Les espaces publics sont en accès libre !

Terrains de jeu pour les enfants et lieux de détente pour tous.

Des **bancs** ont été remplacés ou installés. Ce sont des **lieux partagés**.

Les **chiens** doivent être **tenus en laisse dans tout l'espace public**.

Des distributeurs de sacs pour déjections sont mis à disposition dans ces espaces ainsi que des corbeilles. Vous êtes responsables de la propreté de votre animal.

Parc du Jeu de Paume ouvert de 8h30 à 19h.

Fermé en cas de vents violents.



LA FOURRIÈRE DÉPARTEMENTALE

Depuis le 1er janvier 2019, la fourrière est gérée par une association agréée à laquelle la commune a adhéré. Les chiens errant sur la commune, dont les maîtres n'ont pu être identifiés, peuvent être emmenés par la fourrière en attendant d'être récupérés par leur propriétaire.

Chemin départemental 121, 28300 AMILLY - 02 37 36 02 04.

Voir les avis de recherche ou d'animaux retrouvés sur la page Facebook Fourrière Départementale Eurélienne.

CIMETIÈRE / CONCESSIONS

L'entretien des allées du cimetière est assuré par la commune. Les sépultures doivent être tenues en bon état et il convient de veiller, en particulier, aux plantations réalisées sur les sépultures. Le développement de la végétation ne doit pas créer de gêne. Il incombe aux concessionnaires ou à leurs ayants droit de renouveler les concessions arrivées à terme. Une information est apposée sur les concessions échues. Toutefois, vous avez la possibilité de renouveler une concession 5 ans avant la date butoir.

Tarifs des concessions (caveau ou colombarium) :

30 ans : 300€ / 50 ans : 500€





RUE PINCELOUP, RUE L'ABBÉ DAVID & PASSAGE DU JEU DE PAUME

Mise en séparatif du réseau d'assainissement (par la communauté de communes).



SIGNALETIQUE



SIGNALETIQUE



SIGNALETIQUE

RUE D'ALIGRE

Curage du fossé pour favoriser l'écoulement des eaux pluviales.

SIGNALETIQUE



SIGNALETIQUE



Ces travaux ont été réalisés grâce au soutien financier de l'État et du Conseil Départemental



ANNUAIRE

PETITE ENFANCE

* Halte-garderie "La Farandole"

02 37 31 36 53 / hg.beville@orange.fr

8 rue du Four du Pain, 28700 Béville-le-Comte.

www.lespep28.org/halte-garderie/

* Accueil Adolescents Auneau, "Espace jeunes"
Mickaël PILANDON 02 37 31 73 43 - 06 26 77 14 72
espacejeunes.auneau@pep28.asso.fr

* Relais jeunes Auneau, "Espace jeunes",
Patricia BUSE 02 37 83 64 65 - 06 70 25 63 73
relais.jeunes@porteseureliennesidf.fr

ÉCOLE

* Inscription scolaire, rentrée 2022-2023.

Privilégiez la correspondance par mail pour vos démarches : sirpbeville@orange.fr.

Pièces à fournir :

- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Livret de famille (parents, enfants)
- Copie du jugement de divorce en cas de divorce ou séparation
- Coordonnées téléphoniques (père, mère)

ou par **courrier** au SIRP, 1 place de la Mairie
28700 Béville-le-Comte.

Un **certificat d'inscription** sera alors remis à l'école.

Un **rendez-vous** avec la directrice

Mme LAMARQUE pourra être pris ensuite au
02 37 31 21 79 pour **l'admission de votre enfant**.

* SIVOS, transport scolaire (de la maternelle au collège) - 02 37 31 28 61
56 bis rue de la Résistance, 28700 AUNEAU
www.sivos-canton-auneau.com

DIVERS

* Complexe aquatique " L'Iliade "
1 Allée de la communauté, 28700 AUNEAU
Horaires et tarifs sur www.ca-liliade.fr
09 71 00 28 75
liliade-auneau@vert-marine.com

* Cyber Emploi
Sandra Delaunay 02 36 25 25 74
sandra.delaunay@porteseureliennesidf.fr

* Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)
Coralie COURLOL 02 36 25 25 73
contact.spanc@porteseureliennesidf.fr

* Véolia
Distribution eau potable et assainissement collectif
09 69 32 35 29

* RÉMI, transports lycéens et particuliers
www.remi-centrevaldeloire.fr

* COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES PORTES
EURÉLIENNES D'ÎLE-DE-FRANCE
6, place Aristide Briand 28230 ÉPERNON
02 37 83 49 33 - contact@porteseureliennesidf.fr

PÉRISCOLAIRE

* Coordination Enfance Jeunesse (PEP)

Solène MAGOARIEC 02 37 31 29 35

coordocba.pep28@yahoo.fr

* Accueil de loisirs Béville-le-Comte (ALSH)

"Les lutins" - alsh.beville@pep28.asso.fr

Julie SCHALCK 02 37 31 35 44

LE SAVIEZ-VOUS ?



* Aide à la **destruction des nids de frelons** : la municipalité rembourse 50% de votre facture plafonnée à 100€ sur présentation de la facture et d'un RIB.

* **L'usage d'engins bruyants** est autorisé du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h. Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h. Dimanches et jours fériés de 10h à 12h. Le respect de ces horaires assure la tranquillité de tous.

* Les **feux à l'air libre** sont **interdits**
Règlement sanitaire départemental, art 84.

* Jeter des **mégots** ou des **masques usagés** sur la voie publique vous expose à une amende.

* Les **haies vives** doivent être **entretenu**es et **taillées** en limite de propriété afin de **faciliter la circulation des piétons**.

* Dès lors qu'un **permis de construire** ou une **déclaration préalable** de travaux vous est accordé, vous devez l'indiquer sur le terrain concerné, soit en affichant votre arrêté, soit par la présence d'un panneau réglementaire. Une création ou modification de clôture donnant sur la voie publique nécessite le dépôt d'une déclaration préalable auprès de la mairie. Le délai d'instruction est d'un mois maximum. Pour tous autres travaux envisagés, consultez le secrétariat de mairie.

* **Quatre défibrillateurs** que la commune et le SIRP ont achetés en 2020 sont posés dans l'enceinte de l'école, du stade et de la Halle des sports, au plus proche des rassemblements. Le dernier est en accès public, au pied de l'église, côté mairie.



* Afin de faciliter le **passage des véhicules** de service, de ramassage des ordures ménagères et de tri et faciliter l'accès des **véhicules de secours** dans les rues, les **riverains** sont invités à se concerter pour éviter un stationnement gênant de chaque côté de la voie.

* **ATTENTION au démarchage commercial** par téléphone ou au domicile. Aucune entreprise ne peut se recommander de la commune sans en avoir fait la démarche au préalable auprès de la mairie.

* **Taxe d'habitation** La réforme de la taxe d'habitation (TH) de la résidence principale a été mise en place en 2018. En 2020, 80 % des foyers ont bénéficié d'une exonération totale de la TH. En 2021, les 20% restant ont eu un allègement de 30%. En 2022, ils ne paieront plus que 35% de ce qu'ils payaient en 2020. Ils seront totalement exonérés en 2023.

* Après de longs mois de travaux pour la connexion, **la fibre optique** arrive à Béville-le-Comte. Votre opérateur Internet habituel vous proposera de passer en offre "optique". **ATTENTION le branchement est GRATUIT.**



PLANNING DES ÉVÈNEMENTS ASSOCIATIFS

Le 2 avril 2022 **RETRO-BROC** de 10h à 18h. Halle des sports

Le 3 avril 2022 **TROC DE PLANTES** de 9h à 12h30. Salle des Associations

Le 23 avril 2022 **CONCOURS DE PÉTANQUE** – inscription à 13h30 et départ à 14h30 au Jeu de paume

Le 24 avril 2022 **CHASSE AUX ŒUFS** au Jeu de paume

Les 24 avril, 8, 15, 22 et 29 mai 2022 **TOURNOIS DE TENNIS**

Le 14 mai 2022 **CONCERT DE LA CHORALE** à 20h30. Halle des sports

Le 21 mai 2022 **CONCOURS OFFICIEL DE PÉTANQUE** inscription à 13h30 et départ à 14h30 au Jeu de paume

Le 11 & 12 juin 2022 **TOURNOI DE FOOT, CHALLENGE CLAUDE CHEVALIER** à partir de 9h (inscription avant le 8/05)

Le 18 juin 2022 SORTIE AU **PARC ASTERIX** avec le FEP sur inscription.

Le 25 juin 2022 **FETE DE LA MUSIQUE**

Le 3 juillet 2022 **BROCANTE**

Le 14 juillet 2022 Fête Nationale, **FEU D'ARTIFICE** au Stade suivi d'un **BAL**

Le 14 juillet 2022 **CONCOURS DE PÉTANQUE** – inscription à 13h30

Le 3 septembre 2022 **FORUM DES ASSOCIATIONS** de 10h à 18h. Halle des sports

Le 10 septembre 2022 SORTIE AUX **GRANDES EAUX DE VERSAILLES** avec le FEP sur inscription.

Le 24 septembre 2022 **THÉÂTRE " ADOPTE UNE PRINCESSE.COM "** Halle des sports

Le 16 octobre 2022 **TROC DE PLANTES** de 9h à 12h30. Salle des Associations

15 OU 16 octobre 2022 (à confirmer) **LOTO D'AUTOMNE** de 10h à 18h. Halle des sports

Le 31 octobre 2022 **DÉFILÉ D'HALLOWEEN**

Le 6 novembre 2022 **BOURSE AUX JOUETS** de 10h à 18h. Halle des sports

Le 20 novembre 2022 **FOIRE ARTISANALE** de 10h à 18h. Halle des sports

Le 26 novembre 2022 **FÊTE DE LA SAINTE BARBE** à 19h. Halle des sports

**LES ÉVÈNEMENTS SERONT COMMUNIQUÉS AU FUR ET À MESURE VIA
PANNEAUPOCKET ET WWW.BEVILLELECOMTE.COM**

DEVOIRS ET DROITS DE CITOYEN

L'élection présidentielle est prévue les 10 et 24 avril 2022.

Les élections Législatives auront lieu les dimanches 12 et 19 juin afin d'élire les 577 députés de la XVI^e législature de la Cinquième République.

Les inscriptions sur la liste électorale sont automatiques pour les jeunes ayant satisfait au recensement.



Vous pouvez établir une procuration de vote de 3 manières :

* **En ligne, avec le téléservice MaProcuration** . Après avoir rempli le formulaire en ligne, vous recevrez une référence d'enregistrement « Maprocuration ». Vous devrez ensuite faire valider votre demande en vous déplaçant physiquement à la gendarmerie ou un consulat. Sur place, vous devrez présenter votre référence d'enregistrement et votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...). Vous recevrez un courriel de la mairie vous informant que votre procuration est bien enregistrée, quelques minutes après la vérification de votre identité.

* **Avec le formulaire disponible sur internet** . Vous devez le remplir et l'imprimer. Ensuite, vous devez obligatoirement aller en personne à la gendarmerie, ou au tribunal judiciaire de votre lieu de travail ou de résidence ou un consulat. Vous devrez remettre votre formulaire et présenter votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).

* **Avec le formulaire (Cerfa n° 12668*03)** disponible au commissariat, à la gendarmerie, au tribunal ou au consulat. Vous devez le remplir à la main sur place et présenter en personne votre pièce d'identité (carte d'identité, passeport...).



Opération Tranquillité Vacances

Lors de vos absences de moyenne ou longue durée, prévenez la Gendarmerie Nationale qui effectuera des rondes fréquentes, en déposant le formulaire « OTV » à la Brigade d'Auneau ; formulaire disponible sur : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R41033

ÉCONOMIE

La société ID Logistics, premier employeur de la commune, a transféré ses activités à Garancières en Beauce en 2021. Propriétaire d'une emprise foncière importante, l'entreprise veut réhabiliter cette zone. Il a été décidé de construire une bretelle de contournement sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée, vers la station d'épuration. Notre député, Philippe Vigier, nous a aidés pour l'acquisition de parcelles qui serviront d'échange pour cette future bretelle. Le conseil départemental est partie prenante sur ce dossier avec la communauté de communes. Ce projet devrait créer 150 à 200 emplois sur la commune. La municipalité travaille depuis 3 ans sur ce projet qui offrira des perspectives pour nombre d'entre nous.

RETROUVEZ TOUS LES COMMERCES ET ENTREPRISES DE BÉVILLE-LE-COMTE SUR NOTRE SITE
<http://www.bevillelecomte.com/>

Population par sexe et âge en 2018

	Hommes	Femmes
Ensemble	815	850
0 à 14 ans	183	192
15 à 29 ans	128	135
30 à 44 ans	179	180
45 à 59 ans	182	158
60 à 74 ans	106	116
75 à 89 ans	35	58
90 ans ou +	2	11

Source : Insee, RP2018 exploitation principale, géographie au 01/01/2021.

Décès 2021 :

Mme ARNOULT Mauricette née PORCHER (93 ans)
 Mme BARBÉ Maud née BOUVET (80 ans)
 M. BAUDON François (81 ans)
 M. BOURLIER Gaëtan (61 ans)
 Mme CAGNON Paulette née LETOURNEAU (88 ans)
 M. CUGNON DE SEVRICOURT Jacques (79 ans)
 M. DUGUÉ Paul (93 ans)
 Mme ROBALO ANTUNES Cécilia née FERNANDES (71 ans)
 Mme GUILLET Colette née LEFÈVRE (91 ans)
 M. MADELAIN Gérard (70 ans)
 M. MARTIN Jean-Marie (90 ans)
 Mme MAZÉVET Marie-France née CHANTALOU (75 ans)
 M. PASQUIER Gérard (75 ans)
 M. ROUYAU Alain (58 ans)
 M. TAILLEBOIS Claude (83 ans)

Mariages 2021 :

COLLOMBELLE Théo & LE GOFF Chloé
 COLIN Alexandre & LE GUEVEL Valérie
 BLOT Bertrand & COCHARD Marine
 PAIS Alexis & VAUPRÉ Mélissa
 AUDRAIN Mickaël & DE TADDÉO Aurore
 MBALA Alphonse & KIFUKU KIETO Floreth
 ELIASSON Nils & DIARRA Lila-Sandrine

Décès 2022 :

Mme AVID née CAZÉ Céline (50 ans)
 Mme BERRY Lucienne née CHEVALLIER (95 ans)
 M. BEZAUD Robert (72 ans)
 M. BRILLANT Henri (97 ans)
 Mme DANGELSER Renée née ADAM (103 ans)
 Mme LECLERC Antonia née LOZADA (69 ans)
 M. MANDER Simon (56 ans)

27 Naissances 2021 :

8 Filles
 19 Garçons



HOMMAGE À UN CONSEILLER MUNICIPAL DISPARU

Le 24 janvier dernier, notre ami Robert BEZAUD, nous a quittés. Il s'est farouchement battu contre une terrible maladie. Pendant de longs mois, il a pourtant assuré sa tâche, malgré le mal et avec une remarquable énergie.

Élu conseiller municipal en 2008, il a été réélu en 2014 puis en 2020.

1^{er} adjoint, il était en charge de l'encadrement des agents techniques. Avec eux, il a assuré de très nombreuses réalisations. On lui doit, notamment, la première rénovation de l'éclairage public. Il assurait le fleurissement au printemps et à l'automne, les équipements municipaux, la pose des bancs, corbeilles, barrières de sécurité, éclairage des passages piétons, ...

Très investi au sein des associations, il était un grand organisateur et d'une grande efficacité.

Robert laisse un grand vide dans notre équipe municipale.

Nous assurons son épouse, ses enfants et tous ses proches de notre sympathie.

LA MAIRIE
 VOUS
 ACCUEILLE

1 Place de la Mairie
 28700 BÉVILLE-LE-COMTE
 Téléphone : 02 37 91 53 00
 Télécopie : 02 37 31 36 39

Courrier électronique : mairie-de-beville-le-comte@orange.fr
 Site Internet : www.bevillelecomte.com

OUVERTURE AU PUBLIC

Lundi au vendredi : de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h.